

CONCILIER PROJET MILITANT ET RÉUSSITE ÉCONOMIQUE DU PRODUIT

Le cas des logiciels libres

Didier Demazière *et al.*

La Découverte | Réseaux

2013/5 - n° 181

pages 25 à 50

ISSN 0751-7971

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-5-page-25.htm>

Pour citer cet article :

Demazière Didier *et al.*, « Concilier projet militant et réussite économique du produit » Le cas des logiciels libres, *Réseaux*, 2013/5 n° 181, p. 25-50. DOI : 10.3917/res.181.0025

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CONCILIER PROJET MILITANT ET RÉUSSITE ÉCONOMIQUE DU PRODUIT

Le cas des logiciels libres

Didier DEMAZIÈRE

François HORN

Marc ZUNE

L'histoire des projets militants qui associent à leur visée politique et idéologique des objectifs de production de biens ou de services montre les difficultés de concilier fidélité aux valeurs d'origine et réussite économique. Schématiquement, le développement de ces projets navigue laborieusement entre deux écueils : rester dans la lignée de l'engagement politique originel mais demeurer marginal sur le plan économique, voire disparaître (comme dans le cas du fabricant de montres Lip) ou, au contraire, réussir sur le plan de la production mais au prix d'un effacement progressif des objectifs politiques initiaux. Ainsi les indéniables succès économiques de certaines expériences promues comme alternatives à la logique capitaliste (tiers secteur, économie sociale, coopératives ouvrières...) se sont le plus souvent accompagnés d'un renoncement à « changer le monde », d'une soumission progressive aux pratiques gestionnaires « classiques », et d'un affadissement de leurs différences avec des entreprises privées lucratives. Un exemple, presque caricatural, est le cas des banques coopératives (Crédit Agricole, Banques Populaires et Caisses d'épargne, Crédit Mutuel, etc.) dont la crise financière de 2008 a révélé qu'elles s'étaient engagées dans les pires dérives de la finance libéralisée (Frémeaux, 2011). Dans un autre registre, l'histoire de la FNAC témoigne aussi de ces mouvements : à mesure que ce distributeur se développe, le journal destiné à ses adhérents subit de profondes transformations, et d'instrument d'action collective orienté vers la défense et l'information du consommateur, il devient une simple vitrine commerciale destinée à capter le client (Chabault, 2011).

D'autres exemples pourraient être cités qui, pour être chacun spécifique, montrent que de manière générale les articulations possibles entre logique d'entreprise et logique associative (Marchal, 1992 ; Hély, 2004) s'avèrent problématiques. S'agissant des mouvements sociaux, les rapports entre action collective et monde économique sont souvent appréhendés sur un plan séquentiel, depuis la naissance d'une mobilisation vers la constitution ou la redéfinition de marchés (Hayagreeva, 2009). Le cas particulier de l'incorporation progressive, par les logiques d'entreprises, des actions de valorisation d'alternatives technologiques ou matérielles portées par des mouvements sociaux, met en évidence des possibilités d'hybridation multiples, mais également

instables et conflictuelles (Hess, 2005). Ces articulations demeurent assez peu étudiées dans le cas de mouvements sociaux orientés vers une activité de production (Pichardo, 1997), alors que la tension entre les activités de mobilisation – entendue comme l’activation d’acteurs pour une cause – et d’organisation – entendue comme le développement d’un ordre négocié entre acteurs – (Haug, 2013) sont prégnantes, et conduisent à repenser les articulations entre ces concepts (Clemens, 2005). L’évolution de ces actions collectives combinant visée militante et production de biens vers un déséquilibre entre leur double ambition est-elle fatale ? Le succès économique doit-il se payer d’un renoncement aux objectifs militants, et inversement la fidélité à ceux-ci doit-elle se payer d’un échec économique ?

Le cas des collectifs de développement des logiciels libres constitue un terrain empirique fertile pour l’examen de ces questions. En effet, les tensions entre logiques entrepreneuriale et militante s’y manifestent structurellement : les logiciels produits ont bien vocation à s’inscrire dans le circuit d’échange économique et dans la concurrence entre solutions rivales ; et les collectifs de contributeurs s’organisent en rupture avec le modèle des firmes et définissent leur action contre le marché ou la hiérarchie en tant que principes d’organisation sociale. Ainsi, ces collectifs produisent des biens intangibles qui possèdent naturellement les caractéristiques de non-rivalité et de non-excluabilité ; et ils choisissent délibérément d’en faire un attribut central en s’assumant comme « propriété collective de l’humanité » (Di Cosmo et Nora, 1998, p. 44), là où les producteurs de logiciels dits « propriétaires » y adjoignent des dispositifs techniques et/ou juridiques pour en faire des biens privatifs et commercialisables. Mais s’ils sont des biens librement téléchargeables et modifiables, les logiciels libres rencontrent également des usages diversifiés. Ils circulent en tant que produits concurrents sur le marché des biens informatiques, génèrent des activités de service commerciales, et sont comparés aux solutions alternatives – notamment propriétaires – au travers d’échelles d’appréciation technique, fonctionnelle et comptable (*total cost of ownership*, coûts directs et indirects, etc.).

Et par ailleurs, les collectifs de développement de logiciels libres portent des projets qui précèdent les objectifs de production, et qui les débordent de beaucoup. Il s’agit à la fois de produire autre chose et autrement, selon des logiques antagoniques d’une part au marché et au profit, d’autre part à la subordination et à la hiérarchie. Les mécanismes de participation articulent ces deux dimensions. En effet, ces collectifs reposent en large partie sur des

engagements volontaires et orientés en valeurs, agencent des participations sans recourir à des règles contractuelles ou contraignantes (Von Hippel et Von Krogh, 2003 ; Kollock, 1998). Même si ces collectifs ont des fonctionnements hétérogènes, ils se réfèrent peu ou prou à un ensemble de principes (engagement, collégialité, refus de la hiérarchie...) qui constitue un ciment fédérateur de ce monde social et qui est rappelé par l'appellation indigène de « communautés ». Cependant, on sait également que les sources de l'implication et de l'engagement dans ces collectifs sont multiples, et que la tension entre engagement altruiste et implication intéressée (à des fins de valorisation d'une réputation sur le marché du travail par exemple) s'avère structurante des cheminements biographiques des contributeurs (Calvignac, 2012).

Il reste que les « communautés du libre » constituent des entités spécifiques, qui à la différence des firmes privées ou des organisations administratives, mais aussi de nombre de structures associatives ou d'entreprises militantes, sont faiblement institutionnalisées et peu dotées en règles formelles. Dès lors, la conciliation des objectifs de concrétisation d'une production et des visées de mobilisation collective ne peut s'appuyer sur les ressources organisationnelles habituelles et doit suivre d'autres voies. L'hybridation des logiques militante et économique y constitue un enjeu central, qui engage la survie de groupes fragiles car fondés sur des engagements volontaires et soumis à l'obligation de résultat sous peine de décourager les participants. Les collectifs de développement de logiciels libres sont intrinsèquement confrontés au problème de l'articulation entre ce qui relève de l'ordre du projet – les valeurs militantes qui en sont le ressort initial, les normes de fonctionnement du collectif, les références partagées qui soutiennent la coopération, etc. – et ce qui relève de l'ordre du produit – la performance et les attributs techniques, les modes d'organisation du travail qui mènent à son développement, la captation et la stabilisation des compétences, la gestion des utilisateurs et de la concurrence, etc.

Au cours du temps, cette articulation se décline de manière variée, car si l'activisme est une ressource majeure pour lancer et concrétiser l'initiative, la longévité et la survie de l'action organisée dépendent fortement du succès du logiciel produit, lequel peut attirer de nouveaux contributeurs, renforçant ainsi le produit mais amenant aussi dans le groupe des participants mobilisés autour de la production plus que du projet. Le succès (du produit) est ainsi le signe de la réussite du projet initial, mais loin de garantir la pérennité de celui-ci, il peut *a contrario* constituer une menace. Aussi, c'est notre hypothèse, la

combinaison du projet militant et de la réussite économique du produit ne va pas de soi, mais doit faire l'objet d'un travail de conciliation, dont nous tenterons de décrire les caractéristiques.

Pour cela nous nous appuyons sur une enquête ethnographique de longue durée (cinq années) de la « communauté Spip » (2005-2010). Il s'agit d'un groupe de développeurs d'un logiciel de publication dynamique sur Internet, sélectionné précisément parce qu'il combine fortes références militantes et significativité des succès d'usage. Ce groupe comprenait une trentaine de développeurs très réguliers et actifs, une centaine de contributeurs plus occasionnels et des milliers d'utilisateurs présents sur les différents espaces constitutifs de la communauté. Pour renseigner ce cas, nous avons mobilisé une multiplicité de méthodes, associant recueil et exploitation des traces sur Internet (sites dédiés et canaux de discussion instantanée sur Internet – IRC pour Internet Relay Chat) et enquête de terrain *in situ* basée sur une insertion progressive dans le groupe (Demazière, Horn et Zune, 2011).

Fondée sur une analyse longitudinale, notre argumentation est centrée sur certains épisodes ou périodes, privilégiés parce qu'ils permettent de mettre en évidence la complexité des articulations entre projet et produit et la variété du travail de conciliation rendu nécessaire par les événements et épreuves rencontrés. Nous retraçons d'abord l'émergence de Spip, en soulignant l'intégration originelle du projet militant et du produit technique. Progressivement de nouveaux participants rejoignent le groupe, développent de nouveaux usages et, surtout, s'appuyant sur la liberté de modification du code et de sa redistribution, sont porteurs d'appropriations du produit qui négligent ou ignorent, voire dévalorisent le projet. Nous rendons compte alors du travail de conciliation ou de réparation engagé au sein du groupe, selon deux modalités principales : une riposte coordonnée répondant à des appropriations externes du produit perçues comme menaçantes pour le projet et au-delà pour le groupe qui l'incarne, et une socialisation distribuée destinée à réguler les conséquences de la diversification nécessaire des participants insérés et actifs dans le groupe.

SUCCÈS D'USAGE DU PRODUIT, CONDITION DE SURVIE DU PROJET

La gestation et le lancement du logiciel Spip résultent d'une démarche militante, partagée par un petit groupe initial relié par des orientations en valeurs

mais aussi par des expériences militantes communes. Le logiciel est alors indissociable du projet idéologique, dont il incorpore d'ailleurs des propriétés. Ce n'est qu'après avoir rencontré un certain succès, en termes de diffusion et de diversification des utilisateurs, que le produit se différencie du projet parce qu'il est approprié dans des logiques détachées des visées originelles. Ce succès est une condition de survie du projet, car ces usages diversifiés sont une source importante d'amélioration de la robustesse et de la pertinence du produit, et donc d'élargissement de la base des utilisateurs.

Des initiateurs partageant de fortes convictions militantes

Initié durant les années 1990, le projet Spip prend ses racines dans le milieu militant et associatif français qui, à l'époque, engage des réflexions sur les usages de l'Internet – dont la diffusion atteint un public de plus en plus large – et lance quelques expérimentations sur les possibilités d'expression qui en découlent. Regroupés sous l'appellation de *Minirezo*, certains militants conçoivent un site de publication d'idées critiques sur le développement d'Internet (*uzine.net*), et fédèrent progressivement un ensemble de plus en plus large d'acteurs à partir d'un manifeste publié en février 1997, le « manifeste du Web indépendant » :

On rêvait. On s'était même mis en tête de déclarer la guerre au web marchand.

Comme l'indique ce promoteur, il s'agissait d'en appeler à la vigilance face aux tendances à l'appropriation d'Internet par les industries du contenu, et de lutter contre la menace d'une mainmise commerciale sur la liberté d'expression « numérique ».

C'est afin d'aider les militants et sympathisants à s'exprimer facilement sur le site que l'un des initiateurs entreprend de développer un outil informatique facilitant la génération de pages Web et la gestion du site. Le projet est, au départ, porté par trois individus, tous très impliqués dans de multiples réseaux militants : grèves de la fin 1995, Act-Up, mouvement de défense des sans-papiers, etc. Il se développe progressivement et de manière informelle, sans définition d'objectifs explicites, sans planification ou anticipation du résultat. L'activité de développement du logiciel est dépendante, et insécable, d'une démarche explicitement politique, et particulièrement affirmée ici, comme le précise un contributeur des premiers temps :

On trouve très peu de projets de logiciels libres où il y a une dimension politique qui est aussi fortement marquée. [...] on n'hésite pas à avoir des discussions à portée éthique, politique, y compris sur des fonctionnalités. [...] Ici dans Spip, il y a en plus la dimension « quel modèle de société on promeut à travers ça ».

Le projet est ambitieux, et le produit doit en être une traduction concrète : il s'agit de permettre à tout un chacun, indépendamment de ses connaissances techniques et de ses moyens, de pouvoir exprimer son point de vue sur Internet, en toute liberté et autonomie. Au départ, le logiciel est destiné au fonctionnement du seul site *uzine.net*. Après quelques mois d'usage interne, la demande se manifeste pour que cet outil puisse être utilisé également par des contributeurs d'uZine pour d'autres projets de sites, puis, par effet de contagion, par d'autres associations proches. En juillet 2001, la première version du logiciel est rendue publique sous licence GPL. C'est avec ce déplacement que débute une phase de développement, qui va fédérer un nombre croissant de contributeurs et utilisateurs, autour d'un logiciel qui apparaît à la fois comme un dispositif de soutien aux activités associatives et militantes favorisant la liberté d'expression et de discussion collective en dehors des cadres institués des industries culturelles, et comme une cause à soutenir, faisant la preuve de la possibilité de développement original de biens collectifs performants et non marchands à partir d'Internet.

La symbiose du projet et du produit est particulièrement aboutie, au point que les principes politiques et éthiques défendus en matière d'auto-publication sont déclinés dans les fonctionnalités techniques du logiciel : grande simplicité d'utilisation et mise en ligne aisée des articles, possibilité pour tous les visiteurs du site de proposer des articles au sein d'un espace privé, limitation du nombre de niveaux décisionnels, mise en place d'outils de travail collaboratif pour pouvoir gérer collectivement le travail éditorial, absence de dispositif d'identification et de suivi des utilisateurs, solution technique peu gourmande en ressources système permettant à des groupes aux moyens limités d'utiliser le logiciel, etc. Comme l'écrit Ph. Rivière, un des initiateurs du projet, Spip « a, surtout, la particularité d'être né d'un projet plus politique que technique, et reste imprégné des valeurs que ses concepteurs entendent défendre. Par exemple, au lieu d'imposer des hiérarchies complexes entre les différents intervenants sur un site (visiteurs, rédacteurs, rédacteurs en chef, correcteurs, graphistes, etc.), Spip insiste sur les responsabilités de chacun. L'aide et la documentation, souvent négligées dans ce type de projet, sont

faites pour accompagner les débutants et faciliter leur expression en ligne sans en passer par un professionnel » (*Le Monde diplomatique*, octobre 2003). Ainsi, les propriétés techniques du logiciel déclinent la vision politique de l'Internet au principe du projet.

Des premiers succès qui assoient la crédibilité du produit

Le contexte du début des années 2000 est éminemment favorable au lancement du logiciel. En plaidant l'appropriation individuelle et citoyenne d'Internet, les auteurs de Spip contestent le poids grandissant des acteurs marchands ou des professionnels spécialisés. Ainsi, le lancement du logiciel s'accompagne de réflexions critiques sur la technicité croissante des langages de programmation qui éloigneraient l'internaute des possibilités de maîtrise du formatage et de la circulation de l'information. Et la diffusion du logiciel sur Internet s'accompagne d'un slogan percutant : « Avec Spip, plus besoin de webmestre »...

Le succès de la diffusion du logiciel s'alimente à son identité forte qui tranche avec les solutions standardisées commerciales. Élaboré par des militants pour favoriser la liberté d'expression et de débat, Spip acquiert une excellente renommée dans les milieux associatifs et militants, en particulier de la gauche alternative, qui y recourent pour développer leurs propres sites d'opinion et d'information. Et ce succès est d'autant plus probant qu'au tournant des années 2000, alors que la diffusion d'Internet est extrêmement rapide, il existe peu d'outils de création de sites, et encore moins de logiciels gratuits. Aussi les utilisateurs pionniers sont attirés par une solution technique qui ne nécessite pas ou peu de moyens financiers, ni de compétences informatiques, et qui permet une implantation sur des petits serveurs. La simplicité de l'interface de gestion du site – entièrement conçue dans une optique éditoriale – permet une prise en main par des non-techniciens souhaitant publier aisément informations et documents. Un attrait supplémentaire est la possibilité de personnaliser complètement l'interface graphique du site public alors qu'à ce moment les autres logiciels produisent des sites ayant des maquettes similaires. Enfin, le logiciel se caractérise par de bonnes performances techniques, notamment en termes de rapidité d'affichage – considéré comme le point faible des systèmes de publication dynamique – grâce à un ingénieux système de cache.

Cette qualité technique du produit va être publiquement validée par le choix de Spip comme moteur de plusieurs sites importants de publication en ligne,

en particulier celui du *Monde diplomatique*, un des journaux pionniers dans la diffusion d'articles de presse en mode numérique. Cette référence d'usage témoigne de la robustesse du produit – capable d'assurer des charges de sollicitations simultanées d'utilisateurs autrement plus lourdes que les sites alors les plus emblématiques – et situe d'autant plus fermement l'identité politique de Spip au sein de la gauche non institutionnelle. En renforçant la notoriété de Spip, cette étape dans la trajectoire de reconnaissance et de visibilité du produit conduit à l'élargissement de la base des utilisateurs.

L'ouverture à des utilisateurs éloignés du projet : inévitable et bénéfique

Les licences des logiciels libres assurent expressément la liberté d'utilisation du logiciel. Il est donc logique qu'au fur et à mesure de la croissance de sa diffusion et du développement de sa renommée, Spip fasse l'objet d'usages de plus en plus variés, d'autant que sa malléabilité autorise des créations de sites très diversifiés. En raison de la non-rivalité des logiciels, leur usage par un nombre croissant d'utilisateurs n'entraîne aucune charge de travail supplémentaire de production. Mieux, elle permet d'augmenter la qualité du logiciel produit. Non seulement l'utilisation d'un logiciel n'est pas une consommation destructive mais elle peut être une production créative d'usages modificateurs. En effet, l'économie des logiciels se caractérise par l'existence de rendements croissants d'adoption (Arthur, 1989) qui désignent les situations où l'utilité d'un produit augmente pour tous les utilisateurs quand le nombre d'utilisateurs croît, mais aussi par l'existence de rendements croissants d'usage innovants (Jollivet, 2005) où c'est l'objet technique lui-même qui se trouve amélioré de manière incrémentale et cumulative, au bénéfice de tous. Concrètement, l'utilisation d'un logiciel dans des contextes variés et des situations diversifiées permet – surtout quand ce logiciel est libre, ce qui facilite les retours d'expérience – de repérer des failles, de mettre en évidence des possibilités d'amélioration non prévues, de suggérer des évolutions originales, etc.

Pour que Spip soit corrigé, complété, amélioré, et qu'il perdure, il est indispensable qu'il ait de multiples utilisateurs (quantitativement et qualitativement), donc des usages variés répondant à une pluralité de contextes et de besoins. Partant, ces usages peuvent être très éloignés des visées du projet initial et de ses perspectives militantes. Cette hétérogénéité est reconnue et assumée par les initiateurs – les plus fermement attachés au projet et engagés dans sa réalisation –, même quand ces usages servent des causes éloignées

ou orthogonales. Ainsi Ph. Rivière écrit-il dans *Le Monde diplomatique* : « Il existe un point commun entre des sites Internet aussi opposés que ceux d'Act Up-Paris et de la "mission isolement" de Mme Christine Boutin, le site gouvernemental d'information sur les retraites, celui du Forum social européen ou celui du *Monde diplomatique*. Tous ces sites fonctionnent grâce à Spip » (octobre 2003).

De manière apparemment paradoxale, il apparaît ainsi qu'un produit ne doit pas avoir que des usages militants... pour rester un outil militant performant. Spip a vu le jour parce qu'il était porté par un collectif reposant sur une communauté d'expérience préalable, et conçu dans une visée idéologique cohérente et forte. Mais pour que le projet persiste, il faut que le produit suscite une dynamique d'agrégation d'utilisateurs et de contributeurs variés, afin de tirer parti, dans son processus d'amélioration, d'usages issus de milieux exogènes à son sérail d'origine. Le développement et la qualité du logiciel (notamment sa performance et sa fiabilité) dépendent de la croissance et de la diversification de ses utilisateurs. Et c'est le succès du produit qui alimente un projet qui s'étierait inévitablement si le produit n'apparaissait plus crédible. Ainsi, la diversité d'usage s'est accompagnée rapidement d'une diversification des utilisateurs et contributeurs, extérieurs à l'histoire militante du projet mais néanmoins intéressés par le développement technique du produit...

APPROPRIATIONS AUTONOMES DU PRODUIT ET DÉFENSE DU PROJET

Comme logiciel de publication sur Internet, Spip intègre des fonctionnalités permettant une grande diversité d'usages. Une fois mis à la disposition de tous, le logiciel peut servir de support à des modes de publication très variés : sites personnels ou associatifs bricolés avec les moyens du bord, vitrines marchandes de l'e-business élaborées par des agences de web-design, portails d'organismes publics ou d'administrations développés par des informaticiens professionnels, etc. La mise à disposition du logiciel et de son code source autorise ou encourage la liberté d'usage et de modification du code, suivant les termes de la licence GPL qui l'accompagne. La production de logiciels libres est donc une activité ouverte au sens où n'importe quel utilisateur peut s'approprier le produit en le dissociant de son inscription dans un projet. L'autonomisation du produit par rapport au projet n'est donc pas une exception, et elle est même un phénomène ordinaire de la trajectoire des logiciels libres rencontrant un certain

succès. Dans certains cas, néanmoins, elle peut être perçue par les participants les plus engagés et mobilisés comme une menace pour la poursuite du projet, pour les significations et les valeurs qui y sont investies. Et cela nécessite alors une mobilisation spécifique, une riposte visant à réaffirmer les fondements du projet, et au-delà les frontières du collectif qui le porte.

Des usages du produit déliés de la participation au projet

Les usages de Spip comme moteur de sites internet supportant des charges d'utilisateurs conséquentes et/ou présentant des innovations graphiques confortent la crédibilité du logiciel. Et au sein de la « communauté » ils renforcent les engagements dans le travail de développement, et alimentent la fierté pour un produit préféré aux concurrents, consacré par le marché. Ces usages nécessitent, dans la plupart des cas, une modification du code source standard de Spip, tantôt pour l'intégrer dans des systèmes d'information plus larges, tantôt pour y associer des développements techniques « maison », ou encore pour mettre au point des fonctionnalités manquantes. Une grande partie de ces modifications reste ignorée par les développeurs de la « communauté Spip », tant que le code produit n'est pas mis à disposition, reversé. Ce reversement n'est pas systématique, car il a un coût que les développeurs extérieurs ne sont pas toujours prêts à assumer : il faut persuader la « communauté » de l'intérêt de ce qui est proposé, expliquer et documenter le nouveau code, le rendre « générique » afin de couvrir des usages plus larges, assurer la gestion des bugs, maintenir la validité de la fonctionnalité lors de changements de version du logiciel, etc.

Ces usages et ajustements externes de Spip – c'est-à-dire élaborés en dehors de dispositifs d'interactions prévus par le projet – sont, lorsqu'ils sont repérés, mobilisés pour renforcer la notoriété du produit. Dans certains cas des responsables de sites importants, notamment d'institutions publiques, entretiennent des liens discrets avec les développeurs. Un exemple emblématique est le CNRS où des informaticiens ont conçu à partir de Spip des maquettes de sites pour les laboratoires, et communiquent des retours d'expériences précieux sans s'immiscer dans le fonctionnement de la communauté. Les usages du produit Spip sont alors généralement déconnectés de toute adhésion à l'esprit du projet, qui est souvent méconnu. Ces utilisateurs sont souvent des professionnels de la programmation, et ils contribuent au développement technique par le signalement de failles de sécurité ou de tout autre problème que leurs

compétences pointues leur permettent de détecter. En cela, et même s'ils ne s'impliquent pas dans le collectif et n'adhèrent pas à ses valeurs, ils constituent des ressources positives pour le projet, y compris sur le plan réputationnel car la notoriété de leurs institutions d'appartenance renforce le crédit du logiciel.

À l'opposé de ce cas de figure, des utilisateurs externes ne participant pas aux activités collectives de la « communauté », sollicitent fortement celle-ci – en intervenant de manière parfois intempestive sur les listes, forums, IRC... – en formulant des demandes d'aide ou de conseil destinées à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent. Leurs sollicitations indiquent qu'ils sont intéressés par le produit mais que le projet reste en dehors de leurs préoccupations, est ignoré. Dans ce cas, la « communauté » Spip est utilisée comme une ressource à la manière d'un service d'assistance dans une relation utilitaire de type producteur-consommateur. Cette relation représente une autre forme d'appropriation du produit déconnectée de la participation au groupe, sans contribution à la dynamique collective, et sans adhésion aux visées militantes. Mais ces utilisateurs ne sont pas rejetés, dans la mesure où leur multiplication est le signe des progrès de la diffusion du logiciel, un vecteur de notoriété.

Des redistributions du produit dans un sens orthogonal au projet

La question se pose différemment pour les utilisateurs qui entendent modifier le produit dans un sens contradictoire avec le projet. Cette éventualité est fréquente dans la trajectoire des logiciels libres, car ceux-ci peuvent être modifiés librement ; il faut néanmoins qu'un acteur soit suffisamment puissant pour produire des développements techniques d'envergure et divergents. Classiquement ce scénario résulte de désaccords au sein d'une « communauté », dont la cohésion se dégrade suffisamment pour que deux groupes rivaux se constituent et s'engagent dans des voies contradictoires. Cette dynamique aboutit généralement à une division en deux branches distinctes, un *fork*. Mais avec le succès technique des logiciels libres et l'accroissement de leurs fiabilité et performance, des organisations, privées ou publiques, s'y sont intéressées depuis l'extérieur, avec une capacité de contribution inédite. L'intervention d'acteurs aussi puissants dans la trajectoire technique du logiciel peut alors générer des tensions avec la « communauté », en particulier quand les spécificités du projet qui soutient celle-ci sont négligées, ignorées, voire dévaluées ou déniées.

À cet égard, l'histoire de Spip est exemplaire puisque le groupe a été confronté à une épreuve de ce type. Ainsi, en 2001, le Service d'Information du Gouvernement décide d'adopter le logiciel Spip pour gérer tous les sites – jusqu'alors élaborés avec des logiciels propriétaires – dédiés à la communication gouvernementale. Si cette décision représente une reconnaissance forte de la légitimité du logiciel, son application se traduit par une volonté de modifier le produit dans un sens – direction et signification – contradictoire avec le projet. En effet, le SIG fait appel à une société prestataire pour adapter Spip aux besoins de l'administration, et intégrer notamment deux fonctionnalités spécifiques. La première vise l'implémentation de niveaux de décision dans le processus de publication afin d'intégrer les circuits de validation propre à l'organisation hiérarchique de l'administration, là où, par défaut, Spip ne prévoit qu'un nombre limité d'échelons de décision, afin de ne pas multiplier les instances de contrôle – et donc de possible censure – et de favoriser le partage collectif des responsabilités d'édition. La seconde est le développement d'une interface technique permettant l'abstraction de bases de données non supportées par Spip initialement, dans le but d'obtenir une meilleure intégration dans l'environnement technique du SIG, qui comprend des bases de données en formats libre et propriétaire. L'inclusion de ces fonctionnalités est effectuée par une réécriture partielle du logiciel, qui introduit une méthode de programmation plus complexe, et donc plus difficile à assimiler par les membres de la communauté qui ne sont pas tous des informaticiens professionnels.

Le contrat avec le prestataire prévoit le reversement du code produit « *à la communauté du libre* ». Mais l'absence de concertation en amont sur les nouvelles fonctionnalités mises au point et les méthodes de développement provoquent un rejet de la part de la « communauté Spip ». Si les membres de celle-ci veulent un logiciel performant et en amélioration constante, ils sont attachés aux exigences d'appropriation collective des développements, de compréhension générale des évolutions, bref, de maîtrise distribuée du produit, condition pour gérer efficacement les bugs, identifier leurs causes, opérer les corrections adéquates. De plus, nombre d'entre eux refusent de nouer des relations avec l'administration et le prestataire, fustigeant leurs orientations gestionnaires contraires aux valeurs du projet, stigmatisant ce qui leur apparaît comme une récupération à des fins commerciales ou politiques. Ils dénoncent, dans leurs échanges sur les mailing-lists ou les IRC, une dérive « *affairiste* » et « *mercantile* » qui pourrait corrompre le principe de désintéressement, voire provoquer une démotivation générale. Certains développeurs menacent de faire défection comme le montre ce message posté sur la liste des développeurs de Spip :

Personnellement je vais malheureusement mettre en stand-by ma participation en attendant que les choses s'éclaircissent un peu. Ça veut dire pour moi (et pour ceux qui ne veulent pas aider « ces gens-là ») : arrêter de poster des mises à jour sur mes contris (pas question de bosser pour eux).

Après que l'initiative du SIG ait provoqué moult débats, et généré des inquiétudes, parmi les membres de la communauté, l'un des fondateurs, adresse un message général à la liste des développeurs de Spip pour marquer la différence entre les deux initiatives et souligner l'incompatibilité des deux logiques, ou projets, qui les sous-tendent :

Nous avons répondu, *grosso modo*, que la méthode consistant à tout coder puis à discuter ensuite n'était pas la bonne, et que nous serions incapables d'intégrer du code (pour peu qu'il soit intéressant à intégrer) s'il n'était pas correctement documenté (doc utilisateur et surtout doc développeur). Par ailleurs, nous ne souhaitons pas maintenir du code que nous ne connaissons pas, dont les objectifs étaient probablement décalés avec les nôtres, etc. Bref, nous n'étions pas candidats à faire ce travail, ni bénévolement (!) ni en étant payés !

En juin 2004, le directeur du SIG annonce la sortie d'une nouvelle version de Spip – un *fork* dans le langage indigène – nommée Spip-Agora en la présentant comme une distribution spécifique du logiciel « *adapté à des usages professionnels* » et répondant à des exigences comme celles de l'administration.

Cette forme d'appropriation apparaît donc comme hostile, car elle découple complètement le produit et le projet. En considérant Spip sous le seul angle de ses spécificités techniques améliorables, le SIG fait fi des racines du projet et de l'action collective qui y sont étroitement associées. Pire, en annonçant une version alternative – qualifiée de « *plus professionnelle* » –, cette initiative promet un produit perçu comme concurrent, et devient une menace importante pour la survie tant du produit que du projet. Cet événement et la polémique qui l'accompagne vont provoquer une réaffirmation forte des valeurs portées par Spip, et ressouder la communauté autour du projet original. Cette clarification du projet et de l'identité du logiciel est orchestrée par les initiateurs de Spip qui endossent un rôle déterminant en réponse à une épreuve perçue comme critique et menaçante. La réplique se manifeste, on l'a vu, par des prises de position publiques, et elle se traduit aussi sur le terrain juridique. La menace représentée par Spip-Agora entraîne de leur part la transformation de la licence d'utilisation de Spip, puisqu'y est ajouté un copyright visant à se préserver contre toute réappropriation « *hostile* » : « Il a fallu, pour défendre les droits

des contributeurs de Spip, l'ancrer solidement dans le droit français (en rusant avec le Code de la propriété intellectuelle de la même manière que la licence GPL ruse avec le copyright international), ce qui fait que Spip est probablement le logiciel libre disposant du meilleur régime juridique qui soit sur le territoire français » (Fil, <http://zzz.rezo.net/SPIP-est-il-un-logiciel-francais.html>).

Logiciel librement appropriable, Spip tire parti de son ouverture qui permet de bénéficier d'usages diversifiés, et qui constitue ainsi une condition de sa survie. Cette ouverture est cependant potentiellement porteuse d'un découplage entre produit et projet à travers des appropriations autonomes, externes et orthogonales aux valeurs et orientations idéologiques qui donnent sens au travail de la communauté. Ces appropriations sont perçues comme des menaces, quand elles sont portées par des acteurs externes dotés de la capacité à interférer significativement dans le développement du logiciel en dehors de toute coordination et négociation avec la « communauté », et ce faisant à dévoyer le projet. Elles provoquent alors des réactions défensives, destinées non seulement à protéger l'intégrité du produit tel qu'il est conçu collectivement, mais aussi à souligner ou renforcer les frontières normatives du projet. Cette stratégie prend la forme d'une riposte centralisée, mais la défense de l'identité du projet peut prendre aussi des formes plus distribuées.

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES CONTRIBUTIONS AU PRODUIT ET SOCIALISATION AU PROJET

La production des logiciels libres est dépendante d'engagements individuels volontaires, tout particulièrement pour ceux qui, à l'image de Spip, résultent d'une action collective militante. Les enjeux de la participation et de l'attraction de nouveaux membres sont donc vitaux. Et, à cet égard, Spip n'est pas dans la situation de certains logiciels libres prestigieux qui bénéficient d'un afflux spontané de candidats contributeurs proposant temps et compétence, et qui peuvent dès lors procéder à des tris et sélections (Auray, 2004). Au contraire, toute participation et tout nouveau membre sont bienvenus, même si cette ouverture, indispensable, accroît l'hétérogénéité des participants. À mesure que le logiciel acquiert une notoriété en dehors des milieux militants où il a été mis au point, les motivations, comportements, références, attentes, valeurs, des nouveaux arrivants se diversifient. Le risque s'accroît alors d'une déconnexion entre un produit attractif et un projet méconnu ou ignoré. La conciliation entre ces deux polarités devient alors plus exigeante puisque la

symbiose originelle se dilue. Aussi est-elle l'objet d'un travail spécifique de socialisation au projet des membres d'une « communauté en transformation ».

Décalages et contradictions entre produit et projet

En l'absence de sélection à l'entrée, des profils conformes à celui des initiateurs, c'est-à-dire à la fois militants et adhérents aux valeurs défendues, et compétents et capables d'écrire du code efficace, dessinent un idéal qui a peu de chances de se perpétuer. La croissance, bienvenue et indispensable, de la « communauté » y amène des contributeurs exclusivement motivés par les enjeux techniques du logiciel ou intéressés par ses utilités, ou à l'inverse principalement sensibles aux valeurs défendues ou partisans de la liberté d'expression sur Internet. Cette diversification ne constitue pas en elle-même un problème, dans la mesure où les membres du groupe doivent développer simultanément le produit et le projet, et doivent associer, au moins à un niveau collectif, des savoir-faire techniques et des expériences militantes, des compétences de créativité et des orientations en valeurs. Mais les tensions potentielles liées à cette combinaison doivent être limitées, afin que les différences ne provoquent pas des désaccords ou incompréhensions qui pourraient menacer l'action collective.

Certains nouveaux arrivants veulent avant tout contribuer au produit, et sont indifférents au projet et à son soubassement idéologique. Souvent, ils annoncent clairement le sens de leur démarche, manifestant ainsi publiquement, même si c'est sans en avoir conscience, leur distance au projet. Exemple de cette démarche est ce mail d'annonce et d'offre de service, envoyé à la liste de diffusion des développeurs :

Je suis informaticien de profession. Déjà je commence mal ! Je m'intéresse aux CMS comme cela pour le fun, et parce que je trouve cela intéressant. J'ai d'abord regardé phpnuke, puis postnuke et enfin je suis tombé sur Spip. Je l'utilise uniquement pour un site perso, même si cela n'est pas la finalité de Spip. Parfois j'ai un peu de temps libre et l'envie de participer à Spip. Et peut-être ne suis-je pas le seul dans ce cas.

Dans ce genre de démarches, la participation au projet Spip est motivée par un attrait pour le codage informatique, par la valorisation de défis techniques, par la recherche d'un espace stimulant pour exercer des compétences de développeur. Jean exprime ce type de démarche, quand il explique, lors d'un entretien biographique, qu'il a déjà contribué à l'écriture de fonctionnalités et de modules dans

plusieurs logiciels libres, et qu'il s'est orienté vers Spip par le jeu circonstanciel de la circulation dans ce monde. Ce faisant, il considère Spip à travers la seule dimension technique, sans même en percevoir les fondements idéologiques ou politiques :

Dans mon cas, je suis plus tombé dedans plus par le côté technique que par le côté utilisateur, comme je suis informaticien de formation quand j'ai entendu parler de ce machin-là, j'ai plus été intéressé de savoir comment ça marchait plutôt que qu'est-ce qu'on pouvait en faire, parce qu'à ce moment-là je n'avais pas spécifiquement l'utilité du produit, mais c'était plus de la curiosité technique.

Ces démarches exclusivement orientées vers le produit sont accueillies favorablement. Car pour la pérennité du logiciel, il est indispensable d'enrôler des contributeurs aux solides compétences informatiques (à la condition que d'autres soient attachés aux valeurs et à leur promotion). En effet, au cours du temps, Spip est confronté à la concurrence d'autres logiciels de gestion dynamique de contenus sur Internet dont certains sont également libres. Un danger est alors de se retrouver peu à peu cantonné à des usages militants ou associatifs – souvent les moins exigeants au plan des performances techniques –, et, ce faisant, d'entrer dans un cercle vicieux de baisse relative de la qualité du produit et d'affaiblissement de son attractivité. Il est donc nécessaire de faire évoluer le logiciel par introduction régulière d'innovations techniques, ce qui implique l'intégration d'un nombre croissant de développeurs dotés d'une expertise, même s'ils ne partagent pas les orientations politiques du projet.

La tension entre projet et produit est mise à l'épreuve par l'arrivée de participants qui ne partagent pas plus que les précédents les valeurs militantes et orientations idéologiques, et qui de surcroît manifestent des conduites perçues comme contradictoires avec le projet. Eux aussi se focalisent sur le produit au détriment du projet, mais dans une autre démarche. Ils ne sont pas informaticiens passionnés de défis techniques, mais ils perçoivent dans le logiciel Spip (et parfois d'autres en parallèle) la possibilité d'initier ou consolider une activité professionnelle de conseil et de services informatiques, souvent menée sur le mode du travail indépendant. Ces consultants, déjà actifs ou en devenir, voient dans l'investissement au sein de la « communauté » un marche-pied pour améliorer leurs connaissances du code, et pour renforcer leur crédibilité vis-à-vis de leurs clients¹. Ainsi, Damien considère Spip comme un créneau professionnel, qu'il

1. Si la licence d'utilisation des logiciels libres ne permet pas de revendre le logiciel en tant que tel, elle n'interdit nullement la prestation de services autour de son utilisation. Par exemple, dans le cas de Spip, la réalisation de sites Internet pour des tiers.

investit intensément dans une période de chômage, avec l'objectif de monter ensuite (ce qu'il a réalisé au moment où nous réalisons l'entretien) une société de création de sites, orientée vers des commanditaires publics :

Je suis arrivé dans une période de chômage où c'était vital pour moi de faire des sous [...] et donc j'ai lu tout le manuel, tout le manuel avant de cracher mon premier site Spip [...] Et puis, petit à petit, je suis rentré dans la communauté, je fais partie, je donne pas mal de contributions, je participe beaucoup. Je peux dire que, pour moi, Spip c'est la possibilité de pouvoir travailler en fait.

La participation de ces contributeurs est généralement importante et diversifiée (aide aux utilisateurs, proposition de développements, discussion de fonctionnalités, correction de bugs, etc.) car elle est le meilleur moyen pour approfondir la compréhension et la maîtrise du logiciel, pour accumuler des compétences, et pour consolider leur expertise professionnelle sur le produit. Leurs contributions et leur implication peuvent aussi être converties en capital de réputation, en signal de reconnaissance et en preuve de crédibilité sur le marché des services qu'ils investissent parallèlement, comme l'explique Michel :

Pour les clients, quand tu es engagé dans la communauté, que tu es actif, c'est un plus. Le client il veut toujours des garanties, et là tu peux lui montrer que tu connais bien ton produit et tu peux être crédible pour dire que la communauté est solide, que tout ça ne va pas disparaître et le laisser dans l'embarras.

Ces démarches peuvent être perçues comme décalées, voire problématiques, au sein de la « communauté » car, plus que les précédentes, elles ne consistent pas seulement à privilégier le produit au détriment du projet, mais aussi à mobiliser le produit dans une direction qui apparaît comme orthogonale ou contradictoire avec le projet. Tant qu'elles ne sont pas publiquement affichées et n'interfèrent pas dans le fonctionnement du groupe, elles restent des orientations personnelles, en quelque sorte externes. Mais quand elles sont défendues, argumentées, ou revendiquées au cours des échanges entre contributeurs, elles apparaissent comme contradictoires avec les valeurs du groupe et menaçantes pour son projet. Ces mises en visibilité, considérées comme déviantes, sont diverses : par exemple l'intérêt de propositions de nouvelles fonctionnalités est justifié par la satisfaction des clients qui les ont demandées ; un nouvel espace numérique de travail (dénommé « *pro2spip* ») est créé avec l'objectif de réunir des « *professionnels de Spip* » qui travaillent pour des clients et pourront ainsi faire bénéficier la communauté de l'apport spécifique que peut représenter la réalisation de prestations marchandes ; de nouvelles

fonctionnalités techniques sont demandées en vue de faciliter l'intégration avec des logiciels tiers permettant des publicités ciblées ; la mise à l'agenda de la conception de fonctionnalités proposées par d'autres logiciels est défendue au nom des résultats des comparatifs réalisés par la presse spécialisée, etc. Ces références à des clients, besoins, demandes, externes, et inscrites dans une relation marchande ou commerciale, sont perçues comme incompatibles avec le projet. Elles suscitent réticence et méfiance, mais pour autant les participants concernés ne peuvent être exclus, car ils détiennent des compétences nécessaires au développement de Spip et parce que la « communauté » est un groupe ouvert dépourvu de procédures sélectives (Demazière, Horn et Zune, 2007). Reste que les risques de déconnection entre produit et projet augmentent, et que le groupe doit s'engager dans un travail de conciliation qui préserve sa cohérence et, au-delà, sa continuité.

Une variété des modes de socialisation et de régulation

De par la diversification des contributeurs et des significations qu'ils attribuent à leur participation, le produit et le projet s'inscrivent dans des trajectoires différentes, et potentiellement divergentes. La nécessité va alors croissant de développer des activités de conciliation, de façon à entretenir le lien, particulièrement étroit à l'origine, entre ces deux composantes. Ce travail ne peut consister à réguler les frontières du groupe et à exclure ou empêcher l'entrée de contributeurs qui ne présenteraient pas des propriétés proches de celles des initiateurs. À l'inverse, il est indispensable d'attirer de nouveaux participants afin de renforcer le groupe, en idées nouvelles, en compétences, en capacités de travail, en échanges internes, etc. Par conséquent, c'est au sein du groupe, et non à ses frontières, que s'effectue la conciliation, à travers un ensemble d'activités de régulation, qui prennent pour certaines des formes classiques d'explicitation de règles et pour d'autres relèvent de modes originaux de socialisation.

Un des enjeux centraux est de contenir les prises de position et modes de participation contradictoires avec les principes de désintéressement et de lutte pour la liberté d'expression sur Internet, et donc particulièrement tout ce qui révèle des usages marchands. Le rappel explicite au référentiel original du projet est, dans cette perspective, un levier classique. Il ne s'agit pas de cibler certains participants en particulier, mais de rappeler et célébrer les valeurs légitimes, incontournables. Cela devient nécessaire à mesure que le groupe se diversifie. Ainsi, le lancement en 2005 d'un nouvel espace de développement (*Spip-zone*)

est l'occasion de mettre l'accent sur les valeurs originelles, puisque son ouverture est accompagnée par l'élaboration d'une charte destinée à encadrer la participation et à réaffirmer nettement l'identité du projet. Cette charte précise :

« Rappelons que Spip est un logiciel libre, et chaque personne qui l'utilise peut en faire ce qu'elle veut ; toutefois la participation à la Spip-Zone doit être faite dans le cadre des buts et valeurs promus par le projet initial du minirézo, et notamment, promouvoir et défendre la liberté d'expression de tous sur Internet, une défiance vis-à-vis de l'argent, le respect de l'identité de chacun. Cela implique, entre autres, un effort pour internationaliser ses contributions, veiller à ce que le langage et le fonctionnement choisis soient non sexistes, une priorité accordée aux besoins associatifs sur les besoins marchands, etc. Ce site n'est pas une plate-forme de développement pour des versions militaires ou *business-oriented* de Spip qui viendraient en changer la nature. Il n'a pas non plus vocation à servir de support de communication ou de publicité pour consultants. »

Pour Victor, l'un des initiateurs du Spip, l'objectif est explicitement de freiner l'intervention de « *marchands* », ceux dont l'intérêt est « *de se faire mouser* » et « *de se faire de la pub* ». Aussi leur mise en visibilité a-t-elle été réduite par l'édiction d'une règle interdisant l'usage de noms commerciaux ou de référence à des sites d'entreprises dans les signatures des messages et interventions dans les fils de discussion. Et certains contributeurs sont invités à remplacer leur nom réel, trop associé à des activités profitables (des sociétés de services, des cabinets de consultants par exemple), par des pseudonymes. Il s'agit d'éliminer les comportements pouvant être apparentés à des opérations de marketing, car

enfin on essaie d'avoir une communauté pour aider les gens et que pour monter un site on n'a pas besoin d'appeler une SSII et de sortir son carnet de chèques (Victor, l'un des initiateurs).

Quant aux orientations politiques issues du *minirézo*, elles sont entretenues et défendues de manière plus implicite, à travers les renvois récurrents à une « *mouvance* » ou un « *projet de société* ». Si elles ne sont pas déclinées en un règlement qui fixerait obligations ou interdits, elles se traduisent néanmoins par l'adoption ou le rejet, de fait, de certaines conduites : ainsi, certains contributeurs refusent de fournir de l'aide à d'autres contributeurs réalisant des projets pour des causes politiques opposées (industrie de l'armement, sites de parlementaires ou de partis de droite, etc.), font connaître leur position sur les *mailing-lists*, et contribuent ce faisant à exercer une sorte de contrôle social collectif.

Un autre mécanisme de production de jugement est à la fois plus collectif et plus personnalisé : il est actionné par une pluralité de contributeurs au cours d'échanges publics, et il est orienté vers certains participants expressément ciblés. Les forums de discussion (IRC) sont un lieu privilégié de dénonciation et de stigmatisation de certaines conduites considérées comme déviantes. Ces jugements pointent fréquemment des conduites qui s'écartent du modèle implicite du militantisme désintéressé et politique, et qui valorisent, à l'inverse, le rôle des clients et les vertus d'un professionnalisme à l'épreuve du marché. Ils sont donc ciblés et concentrés sur une fraction réduite de participants, qui apparaissent ainsi durablement stigmatisés, parce que leurs contributions, même solides, sont fréquemment vues comme des instruments de leurs propres stratégies marchandes plutôt que comme des apports désintéressés au projet collectif. Mais ils ont une portée beaucoup plus large, car ils sont énoncés au cours d'échanges publics, et ont pour destinataires tous les participants au fil de discussion, au-delà de leur cible explicite.

C'est ce que montre l'extrait suivant d'échanges sur un forum, ou la proposition de Lara de mutualiser plusieurs petits budgets qui seraient amenés par des contributeurs pour développer une nouvelle fonctionnalité suscite des railleries et traits d'humour montrant, indirectement mais clairement, que cette proposition se situe hors cadre, n'a pas sa place au sein du groupe (IRC Spip mars 2006) :

<lara> j'ai parlé d'éditeur WYSIWIG hier soir sur la liste spip.dev je n'ai pas de réaction. Est-ce un sujet tabou ?
 <_fil_> lara: il n'y a qu'un sujet tabou : le fric
 <Cedric__> faut aller à côté pour ça :-)
 <_fil_> le wizzgig c'est une bonne idée mais il y a 50 bonnes idées en chantier
 <lara> oui mais où peut-on les partager?
 <Cedric__> plus toutes celles qui sont en attente...
 <lara> fil: le fric c'est tabou mais le financement ne me semble pas tabou
 <_fil_> non, c'est le sujet du fric comme indispensable à tout qui est tabou
 <_fil_> les gens perdent le sens de la coopération très vite
 <lara> je suis d'accord avec toi, c'est pour ça que je parle de mutualiser
 <Alexandra__> Rêvons d'une société où il n'y aurait plus d'argent
 <Alexandra__> on irait à la cueillette chaque matin
 <Cedric__> aux noisettes...
 <Alexandra__> on cultiverait son jardin
 <Cedric__> lara: à mon avis c'est simple, si t'as un besoin qui est commun et partagé, t'en parles ici, tu fédères les gens intéressés, le projet mûrit, et à la fin il se trouvera bien qqun pour coder

<izo> en parlant d'éditeur, moi juste un formulaire d'édition des fichiers squelettes et css avec la coloration de code et je suis heureux
 <_fil_> t'as un budget izo :)
 <_fil_> arf
 <Cedric__> he he
 <izo> ;o
 <izo> je paye en svg
 <_fil_> je paie en nanomusique moi
 (...)

De plus nous avons observé de façon récurrente que ces échanges de recadrage étaient pris en charge par une pluralité de membres (comme l'illustre l'extrait ci-dessus), ce qui indique que l'activité de jugement, public, est largement distribuée. Les conversations et discussions continues au sein du groupe (sur les canaux IRC ou les listes de diffusion) sont sources de régulation des conduites et de socialisation des participants. Elles contribuent à produire, par la répétition des échanges, un ordre social adossé aux orientations politiques et éthiques à l'origine du projet, mais un ordre qui fonctionne moins comme une norme impérative que comme une matrice centrale, tolérant des écarts, et même s'y alimentant, pourvu que ces écarts soient limités en distance et en nombre. À cet égard, la présence de contributeurs qui valorisent d'autres principes d'action, notamment ceux qui se réfèrent aux demandes de leurs clients, est utile car elle est le support de ce mécanisme, diffus et continu, distribué et collectif, de rappel aux valeurs et normes. Dès lors, si la diversification des contributeurs peut constituer un péril pour le groupe en dissociant produit et projet, elle est aussi une ressource pour opérer le travail de conciliation de ces deux composantes de Spip, à condition qu'une partie suffisante des membres de la « communauté » adhère aux valeurs et au projet pour assurer cette régulation et cette socialisation distribuées.

CONCLUSION

La combinaison du succès économique du logiciel et de la persistance du projet caractérise l'histoire de Spip. Mais l'articulation de ces deux versants ne va pas de soi, puisque la trajectoire de la « communauté » fait émerger des aspérités, des difficultés, des contradictions. Dès lors qu'il élargit son audience et s'extrait du monde associatif et politique de la gauche non institutionnelle dans lequel il a été créé, le logiciel Spip attire de nouveaux acteurs, éloignés et distants des valeurs initiales, ou les négligeant et les ignorant. Nous avons

pointé deux aspects principaux de cette dynamique de croissance. D'un côté, le logiciel fait l'objet d'appropriations externes et indépendantes, qui peuvent s'avérer menaçantes quand les acteurs institutionnels concernés ne restent pas à l'écart de la « communauté » et tentent d'y importer leurs propres production et logique. D'un autre côté, le logiciel amène vers la communauté des contributeurs individuels qui y introduisent et y exposent des conduites et des valeurs orthogonales à l'identité du groupe.

Il en résulte de multiples tensions, qui doivent être réduites par un travail de conciliation, sous peine de menacer la pérennité de l'action collective. Cette régulation prend des formes variées. En cas de menace externe comportant des risques de *fork*, et menaçant le devenir de la « communauté » à court terme, une riposte vigoureuse, directe et coordonnée est orchestrée. Il s'agit de surmonter dans l'urgence une épreuve qui prend la forme d'un choc externe. De façon plus structurelle et plus continue, c'est l'hétérogénéité interne des contributeurs qui peut constituer une menace, moins brutale et plus continue. Celle-ci est gérée par des mécanismes également diffus de régulation et de socialisation : la permanence des échanges entre contributeurs, le caractère public des discussions, et la large diffusion des messages.

Le succès du logiciel libre introduit et durcit la tension entre projet et produit, à travers l'attractivité de la production pour des acteurs externes et à travers la croissance et la diversification du groupe. Mais l'analyse longitudinale du cas Spip montre que le renforcement de cette tension ne constitue pas nécessairement une entrave à la survie et à la continuité des « communautés » de logiciels libres, parce que leur fonctionnement est largement distribué. Pour le dire autrement, le travail de conciliation ne s'appuie pas sur l'imposition d'un ordre normatif, qui risquerait de provoquer défections et évictions, et mènerait par conséquent à l'affaiblissement du groupe. Il se traduit par la diffusion constante d'une matrice de valeurs, qui fixe le centre de gravité d'une diversité inévitable, voire souhaitable, de conduites des contributeurs. Que tous ne soient pas également en adhésion au projet à mesure que le succès du produit s'affirme, n'est pas une difficulté à condition que ce projet demeure une référence continue dans les interactions entre participants. Il resterait à analyser dans quelle mesure, au-delà de ces propriétés sociales des « communautés », l'intangibilité des logiciels (et notamment leur non-rivalité) constitue un facteur favorable, voire décisif, pour rendre compte de la conciliation projet/produit. Pour progresser dans cette direction, il conviendrait de mener des analyses comparables à propos d'autres biens intangibles.

— RÉFÉRENCES —

ARTHUR B. (1989), "Competing technologies, increasing returns and lock-in by historical events", *Economic Journal*, vol. 99, n° 3, p. 116-131.

AURAY N. (2004), « La régulation de la connaissance : arbitrage sur la taille et gestion aux frontières dans la communauté Debian », *Revue d'économie politique*, 113, p. 160-182.

CALVIGNAC C. (2012), « L'«agent économique dormant» : enquête sur la capitalisation professionnelle de signalements communautaires », *Sociologie du travail*, vol. 54, n° 2, p. 217-232.

CHABAULT V. (2010), *La FNAC, entre commerce et culture. Parcours d'entreprise, parcours d'employés*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Partage du savoir ».

CLEMENS E. (2005), "Two Kinds of Stuff: the Current Encounter of Social Movements and Organizations", in G. DAVIS, D. MCADAM, R. SCOTT et M. ZALD (Eds.), *Social Movements and Organization Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 351-365.

DEMAZIÈRE D., HORN F. et ZUNE M. (2007), « Des relations de travail sans règles, l'énigme de la production des logiciels libres », *Sociétés contemporaines*, vol. 66, n° 2, p. 101-125.

DEMAZIÈRE, D., HORN, F. et ZUNE, M. (2011), « Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les "communautés" de logiciels libres », *Sociologie*, vol. 2, n° 2, p. 165-183.

DI COSMO R. et NORA, D. (1998), *Le Hold-up planétaire. La face cachée de Microsoft*, Paris, Calmann-Lévy.

FRÉMEAUX P. (2011), *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Paris, Éditions Les Petits Matins.

HAUG C. (2013), "Organizing Spaces: Meeting Arenas as a Social Movement Infrastructure between Organization, Network and Institution", *Organization Studies*, vol. 34, n° 5-6, p. 705-732.

HAYAGREEVA R. (2009), *Market Rebels. How Activists Make or Break Radical Innovations*, Princeton, Princeton University Press.

HELY M. (2004), « Les différentes formes d'entreprises associatives », *Sociologies pratiques*, n° 9, p. 55-74.

HESS D. (2005), "Technology- and Product-Oriented Movements: Approximating Social Movement Studies and Science and Technology Studies", *Science, Technology & Human Values*, vol. 30, p. 515-535.

JOLLIVET P. (2005), "Community versus Firm. Increasing Returns to Creative-Adoption and Techno-Institutional Competition in the Software Sector", *European Journal of Economic and Social Systems*, vol. 18, n° 1, p. 125-148.

KOLLOCK P. (1998), "Social dilemmas: the anatomy of cooperation", *Annual Review of Sociology*, vol. 24, p. 183-214.

MARCHAL E. (1992), « L'entreprise associative entre calcul économique et désintéressement », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 3, p. 365-390.

PICHARDO N. (1997), "New Social Movements: a Critical Review", *Annual Review of Sociology*, vol. 23, p. 411-430.

VON HIPPEL E. et VON KROGH G. (2003), "Open Source Software and the 'Private-Collective' Innovation Model: Issues for Organization Science", *Organization Science*, vol. 14, n° 2, p. 209-223.